

Charte du voyageur Bénévole - Stagiaire

Association « Espoir Enfants Diofior »



J'ai sollicité l'association " Espoir Enfants Diofior " pour effectuer une mission de travail bénévole au sein de cette association située à Diofior au Sénégal. Je suis conscient(e) que l'association me permet de faire ce voyage dans des conditions uniques d'authenticité, notamment en ce qui concerne les contacts avec la population, conditions auxquelles un voyage en tant que « simple » touriste ne m'aurait pas permis d'accéder. Cette mission doit s'inscrire dans une démarche positive au sein de l'association dont je partage la philosophie et les objectifs. Cette mission n'est pas un moyen de partir à l'étranger « pour pas cher parce que je ne sais pas quoi faire en ce moment et que j'ai du temps... ». Je réalise ce projet car j'ai toujours rêvé de redonner le sourire aux enfants, c'est un moyen d'apporter des activités intéressantes pour la population, d'enrichir leur savoir-faire, développer une curiosité face au savoir, ou apporter du matériel qui leur manquerait pour parvenir aux objectifs de l'association.

Par ailleurs, l'association n'accepte pas de bénévole qui soit logé(e) par ses propres moyens car cette formule ne favorise pas une bonne immersion au sein de la population et/ou entraîne des trajets trop longs entre le lieu de résidence et le lieu de l'activité. D'autres part, la composante financière de la mission, à savoir payer ses repas, hébergement et les différents services (linge, ventilateurs, accès internet...). Enfin, l'association n'a pas à se justifier pour l'acceptation ou le refus d'un candidat.

Par la signature de la présente charte, je m'engage à respecter rigoureusement l'ensemble des points suivants, ces informations étant destinées à faciliter mon intégration et la bonne marche de ma mission, pour le bien des populations concernées et non pour m'imposer des contraintes excessives :

1) RESPECT DU PROJET :

Je m'engage à respecter la nature et le déroulement du projet ou des activités prévues initialement avec l'association et que j'ai accepté librement.

2) COMPTE-RENDU :

Je m'engage à rédiger pour le compte de l'association, à mon retour en France, un compte-rendu (même sommaire) écrit des actions entreprises /accomplies, destiné à l'information des adhérents de l'association et à son rapport annuel. Seuls mon prénom et l'initiale de mon nom de famille seront mentionnés.

3) UTILISATION DU NOM DE L'ASSOCIATION :

Je mets en avant le nom de l'association uniquement dans le cadre des missions réalisées pour celle-ci, et jamais à des fins personnelles ou pour en obtenir un quelconque avantage (réduction d'un prix, priorité de passage...) ou en dehors des périodes où je travaille pour elle (si une partie de mon séjour est consacré à des vacances, par ex.).

4) RESPECT DES POPULATIONS :

Je m'engage à respecter les populations, leur culture, leur mode de vie et leur religion. Même dans les stations touristiques, l'habillement décent est primordial pour être respecté en retour. Au Sénégal, les femmes se couvrent les jambes : je ne porte pas de short ni de jupe courte, c'est important pour une bonne intégration à la population (prévoir des pantalons en toile légère, robe sous le genou. Vous trouverez également tout sur place).

Les repas se prennent par terre sur une natte, dans un plat commun, à la main nue (lavée) ou avec une cuillère à soupe. On mange lentement, avec la main droite, dans la portion de plat devant soi, en respectant la nourriture. On met les déchets sur le sol et non dans le plat et on quitte le cercle immédiatement après avoir terminé. On boit de l'eau en fin de repas. Je m'engage à entretenir ma chambre moi-même et à participer avec l'ensemble des membres présents à l'entretien des pièces collectives et du matériel qui sera mis à ma disposition.

Je m'engage à essayer de comprendre le fonctionnement des populations, leurs priorités et à tenir compte des problèmes de compréhension liés, entre autres, à la langue (ils pensent en Sérère, Wolof ou autre... et parlent en français).

La négociation des prix fait partie de la culture locale mais la philosophie de l'association est que les artisans puissent vivre dignement de leur travail, je m'engage donc à payer un prix correct les biens ou les services que je vais acquérir.

Le Sénégal est un pays musulman, je m'engage à ne pas faire entrer d'alcool dans la communauté et dans les structures où je suis accueilli(e), même en toute discrétion, car les bouteilles vides ne passeront pas inaperçues ! Si je souhaite consommer de l'alcool, je m'engage à aller dans les bars qui le permettent. Même chose pour la consommation de viande de porc, il vous sera demandé d'en consommer discrètement.

Je veillerai à ne pas gaspiller l'eau inutilement ni l'électricité.

Le centre communautaire accueille les enfants de Diofior, confiés en toute confiance par leurs parents, je m'engage à me comporter de manière responsable vis-à-vis d'eux et des autres habitants du quartier.

Aucun enfant ne doit se trouver seul avec un bénévole dans ma chambre, ni aux toilettes. Je veillerai également à contrôler les gestes de tendresse inappropriés avec les enfants (Comme les embrasser ou les prendre sur les genoux).

D'autre part, si je souhaite faire du bruit ou « faire la fête » au sens occidental du terme, je m'engage à le faire dans un lieu destiné à cela.

Je suis informé(e) que les animaux au Sénégal ne sont pas domestiqués comme en France, je constaterai qu'ils ne doivent pas être mieux traités que les êtres humains. Ainsi, la population peut être choquée de certains de nos comportements européens vis-à-vis des animaux.

5) DIFFERENCE DE NIVEAU DE VIE :

Je viens d'un pays riche et j'ai les moyens financiers d'arriver jusqu'aux personnes qui vont me recevoir, l'inverse ne se produira vraisemblablement pas, dans les mêmes conditions. Je m'engage à être vigilant de ne pas faire état de manière ostentatoire de cette différence de niveau de vie (liasses de billets, bijoux, vêtements coûteux, appareils sophistiqués - téléphones, appareils photos,...), et ce dans mon propre intérêt, pour éviter les sollicitations pressantes ou les vols, dont l'association ne saurait être tenue pour responsable. Je m'interdis tout don ou interventions directes sur le lieu de ma mission qui ne seraient pas placés sous le contrôle du responsable de la communauté qui m'accueille, car je ne maîtrise pas les conséquences ultérieures de ces dons ou interventions.

Je suis informé(e) que les cadeaux, dons et pourboires trop importants, compte tenu du niveau de vie général, déstabilisent les équilibres économiques locaux. Les enfants qui reçoivent de l'argent pour des photos ou parce qu'ils mendient ne sont plus scolarisés, gagnent plus d'argent que leur père : ceci peut créer d'importantes distorsions dans les structures familiales (non-respect du père et des anciens).

Un appareil photo, un ordinateur ou simplement une paire de chaussures sont l'équivalent de plusieurs mois ou d'années de salaires. Les exhiber ou les traiter sans ménagement peut s'avérer choquant ou être mal compris.

6) TOURISME SEXUEL :

Le tourisme sexuel est une atteinte à la dignité humaine condamnée par les lois. Au premier abord, il ne ressemble pas toujours à la prostitution. Nombreux sont les exemples de voyageurs qui rentrent de tel ou tel pays émerveillés de la « fantastique liberté sexuelle » de ses habitants, sans même réaliser qu'elle n'est motivée que par la pauvreté. La prostitution sous toutes ses formes est indigne pour l'individu qui y est contraint pour des raisons économiques comme pour celui qui y participe en profitant de cette « supériorité économique ». Je m'engage ici à combattre le tourisme sexuel, en n'y apportant aucune contribution d'aucune sorte, même avec des populations majeures et quel qu'en soit le sexe, afin de n'être jamais associé(e) à ces pratiques, aujourd'hui très sévèrement réprimées par la loi sénégalaise.

7) RENCONTRES :

Je suis parti(e) au Sénégal pour y remplir une mission et pas pour y faire des rencontres amoureuses... Je vais être en contact avec des dizaines de jeunes personnes sympathiques, qui essayeront sans doute d'initier une relation. Je m'engage à respecter le responsable de la communauté qui ne m'accueille en ne le mettant pas dans l'embarras par rapport à une relation qu'il ne cautionnerait pas. Dans tous les cas, l'association ne pourra être tenue pour responsable des conséquences. Un petit rappel : impossible pour un homme non-musulman d'épouser une femme musulmane sans se convertir à l'islam.

8) COUT POUR LES POPULATIONS :

Je m'engage à ne pas faire supporter à la population des frais inhérents à ma présence dans le village ou à la structure. Je m'engage ainsi à payer mon hébergement et mes repas. De même, que les transports du lieu de résidence à mon lieu de travail sont à ma charge.

9) PARTICIPATION FINANCIERE :

Une participation financière pour mon hébergement et mes repas sera indiquée avant mon départ. Elle est actuellement de **6500 CFA** par jours (environ **10€**). L'hébergement dans les familles étant rarement possible, les maisons ne disposant pas de vraies chambres, je serai donc hébergé(e) dans une chambre ou une maison de la communauté. Equipée d'un lit avec matelas, d'un meuble ou étagère de rangement, d'un ventilateur et d'une moustiquaire. Si je souhaite de l'aide pour ma lessive, je peux donner mon linge sale à une lingère moyennant rémunération (je lave moi-même mes sous-vêtements et ne les étend pas à la vue de tout le monde).

10) CONDUITE AUTOMOBILE ET REPARATIONS :

Dans tous les cas, je privilégierais la présence d'un chauffeur à mes côtés. Si je suis amené(e) à conduire un véhicule, vu l'état de certaines routes, ma méconnaissance de la manière de conduire et de traverser la chaussée des sénégalais, et notamment des enfants, je m'engage à conduire très prudemment, pour ne pas endommager le véhicule, qui est une source de revenus indispensable à son propriétaire et surtout afin de ne mettre personne en danger. De même, en plus des frais d'essence et de location du véhicule, je m'engage à payer pour les petites réparations ou dommages qui pourraient survenir en route, sachant que le chauffeur, quel qu'il soit, n'a pas les moyens financiers de les assumer. Le chauffeur se chargera de trouver un mécanicien et de faire réparer le véhicule.

11) CONVICTIONS PERSONNELLES :

Je m'engage à ne pas imposer mes convictions et mes modes de pensée, et à privilégier l'écoute, dans un pays pour lequel je ne possède pas les connaissances suffisantes me permettant de juger de ce qui s'y passe. J'ai conscience que mon attitude et mes actes sur place peuvent être autant un facteur de développement qu'un élément déstabilisateur et je m'engage à me garder toute attitude et de toute intervention qui pourraient bouleverser les équilibres sociaux, culturels et économiques des communautés d'accueil. Par ailleurs, je suis informé(e) que l'homosexualité est interdite au Sénégal, punie d'emprisonnement, et extrêmement mal vue par la population.

12) SECURITE SANITAIRE ET ASSURANCES :

Je m'engage à prendre toutes les mesures pour assurer ma sécurité physique et sanitaire ainsi que celle des personnes que je serai amené(e) à fréquenter :

- Boire de l'eau propre,
- Port permanent de chaussures : marcher dans les sable pieds nus est agréable, mais se couper sur un tesson de bouteille ou une boîte de conserve enfouie dans le sable peut compromettre l'ensemble de votre séjour,
- Prévention du paludisme pendant l'hivernage par moustiquaire, répulsifs approprié, si vous prenez des antipaludéens en respectez les prescriptions car les surdoses présentent le risque d'augmenter la résistance des souches au détriment des populations locales.
- Respecter les vaccinations conseillées permet d'éviter l'introduction de maladies dans le pays.
- Prévention des IST/VIH par le port de préservatif.

Je veillerai par ailleurs à contracter les assurances nécessaires à ma prise en charge médicale ou à un éventuel rapatriement sanitaire (souvent inclus si vous payez votre billet d'avion avec votre carte de crédit).

13) RESPONSABILITE / ALEAS et POURSUITES :

L'association décline toute responsabilité sur les événements pouvant se dérouler au Sénégal au cours de ma mission, qu'ils soient liés à l'actualité et à la stabilité politique du pays, à l'organisation prévue pour une mission ou aux impondérables, très fréquents en Afrique (coupures d'électricité, fêtes civiles et religieuses paralysant les activités, grèves, aléas climatiques créant des inondations...). J'ai conscience que si je pars pendant la saison des pluies, il va pleuvoir et qu'il y aura des moustiques, si je pars pendant le Ramadan, il y aura des ralentissements et je mangerai seul(e) le matin et le midi.... Je m'engage à ne pas poursuivre l'association qui n'est qu'un médiateur et en aucun cas une agence de voyage.

14) DELITS :

Je m'engage à n'effectuer, ou à ne faire effectuer, lors de mon séjour au Sénégal, aucun acte délictueux et/ou répréhensible, susceptible de porter atteinte à l'association ou à son image par mon intermédiaire. Je suis entre autres informé(e) que l'usage ou la détention de drogues au Sénégal sont extrêmement mal vus par la majorité de la population et de surcroît interdits, donc punis d'emprisonnement.

Les fumeurs le font en toute discrétion, pas dans leur chambre (risque d'incendie) ni en présence des enfants qu'ils côtoient et demande l'autorisation à leurs hôtes si besoin.

Fait à **Le**

Signature précédée de la mention « Oui, je m'engage à respecter SCRUPULEUSEMENT cette Charte « Espoir Enfants Diofior » dans l'intérêt des populations que je vais rencontrer

Cette page est à retourner par mail signée avant le départ ainsi que votre fiche bénévole